

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur DEPARTEMENT DE LA VIENNE situé sur la commune de POITIERS.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Confiture (Confiture, parfums divers, pour organiser un petit déjeuner à base de produits locaux Poitou, dans le cadre de " la ferme s'invite " de 7h30 à 8h30 le samedi matin 11 novembre. 10 pots de confitures de 250 g) 2,5Kg (réponse le 13/10/2023 au plus tard) – Livraison le : 10/11/2023 - 28 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Miel (Miels divers parfums en pots pour organiser un petit déjeuner à base de produits locaux Poitou, dans le cadre de " la ferme s'invite " de 7h30 à 8h30 le samedi matin 11 novembre. 5 pots de 250 g) 1,25Kg (réponse le 13/10/2023 au plus tard) – Livraison le : 10/11/2023 - 28 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Pâte à tartiner (4 pots de 250 g pâte à tartiner chocolat noisette) 4Unité(s) (réponse le 13/10/2023 au plus tard) – Livraison le : 10/11/2023 - 28 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Les conditions de livraison sont les suivantes : - Soit au Département de la Vienne, Place Aristide Briand à Poitiers (accueil : 9h-12h / 14h-16h), avant le mercredi 8 novembre, à l'attention de Nathanaëlle TOURON - Soit aux Arènes du Parc des Expos, le jeudi 9 novembre entre 15h et 17h sur le stand du Département de la Vienne, à l'attention de Nathanaëlle TOURON Merci de respecter ces dates et horaires pour la bonne organisation de ce petit-déjeuner. Contact : Nathanaëlle Touron : 05.49.55.66.76 ou 07.86.94.29.77

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire) – 40%
- Prix (Le mieux disant) – 40%
- Qualité du produit (fraicheur) (Prêt à consommer à la livraison) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- DEPARTEMENT DE LA VIENNE
- AGRILocal86 DEPARTEMENT DE LA VIENNE
- PLACE ARISTIDE BRIAND
- 86000 POITIERS
- Responsable des achats : AGRILocal86 DEPARTEMENT DE LA VIENNE
- Téléphone :
- Courriel : agrilocal86@departement86.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Poitiers